



Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal et Métropolitain

Président du Groupe « Un Autre Avenir pour Nice »

Monsieur Marc CECCALDI
Ministère de la Culture – DRAC PACA
Directeur régional des affaires culturelles
23 boulevard du Roi René
13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 01

Nos Réf. : 2020-01-27 -PA

Nice, le 27 janvier 2020

Objet : Demande d'ouverture de classement

Monsieur le Directeur régional,

En qualité de conseiller municipal de Nice, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ouvrir une procédure de classement concernant le théâtre national de Nice (TNN).

Bien que très récent, ce bâtiment présente un intérêt architectural indéniable.

Le TNN est de forme octogonale et il est l'œuvre de l'architecte Yves Bayard. Cet architecte est à l'origine de l'ensemble qui comprend le Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain de Nice (MAMAC), un bâtiment immense aux lignes futuristes, inauguré en 1990, et le Centre dramatique national (TNN), inauguré il y a tout juste trente ans par le maire de l'époque, Jacques Médecin. Les deux bâtiments sont reliés par une esplanade surélevée, appelée promenade des Arts, conçue pour symboliser le dialogue entre le théâtre et l'art contemporain. Le parvis reliant le musée au théâtre d'un part, et au Palais des Congrès d'autre part, permet l'implantation de sculptures monumentales comme le Stable Mobile d'Alexander Calder ou le Monstre du Loch Ness de Niki de Saint Phalle.

Les deux bâtiments ne sont pas dissociables sauf à vouloir nier complètement la démarche et la vision de l'architecte. On emploie souvent le terme de sœurs jumelles pour qualifier MAMAC et TNN. Je rappelle que cet ensemble est considéré comme l'œuvre architecturale majeure d'Yves Bayard. L'architecture de l'ensemble s'inspire des règles du néo-classicisme.

Le théâtre est construit autour d'une salle à l'italienne et ses quatre balcons, qui sont restés « dans leur jus » depuis l'inauguration.

Vous n'ignorez pas qu'à partir de fin 2009, durant quatre ans, les façades du MAMAC et du TNN ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Il s'agissait notamment de changer la totalité des plaques de marbre de Carrare d'origine, abîmées, et dont certaines s'étaient détachées - soit quelques 8 700 m² de façades à traiter au total pour les deux bâtiments. Les travaux pour le TNN se sont achevés fin août 2013, il y a à peine six ans.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Directeur régional, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Patrick ALLEMAND